

## Anodal CS-2N

Page 1

Référence : 000000276110

Date de révision : 01/15/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/15/2014

**Contrôlé selon SIMDUT:** oui  
**Classe:** D1A  
D1B  
D2A  
D2B

**Section 01 - Identification du produit et de la compagnie****Identification de la compagnie:**

Clariant (Canada) Inc.  
2 Lone Oak Court  
Toronto, Ontario, M9C 5R9  
N° de téléphone: +1 514-832-2559

**Information sur la substance/préparation:**

ESHA  
Phone (514) 832 2559, Fax (704) 330 1505  
Canada.PS@Clariant.com

**N° de téléphone d'urgence:** +1 CANUTEC (613) 996-6666

**Nom commercial:** Anodal CS-2N  
**Numéro du produit:** 000000000000222632  
**Famille chimique:** Mélange de sels minéraux  
**Usage:** Produit chimique pour l'aluminium

**Section 02 - Identification des dangers****Effets de l'exposition:**

Toxique par ingestion, inhalation et contact cutané. Irritant pour les yeux et les voies respiratoires. L'inhalation peut causer une sensibilisation respiratoire avec des symptômes asthmatiques. Le contact peut causer une sensibilisation cutanée. Peut causer le cancer. Peut affecter le développement du fœtus. Peut causer des dommages génétiques héréditaires et des anomalies congénitales.

Fluorure de nickel: le nickel et plusieurs de ses composés sont des poisons et des carcinogènes. L'ingestion peut causer des désordres intestinaux, des convulsions et l'asphyxie. L'hypersensibilité au nickel est fréquente et peut causer une dermatite allergique de contact, l'asthme pulmonaire, la conjonctivite et les réactions inflammatoires. Les sels bivalent de nickel causent l'hyperglycémie, des effets au système immunitaire, des dommages aux reins et au foie et des effets au cœur chez les animaux exposés. Le fluorure de nickel est toxique par ingestion, inhalation et contact cutané. C'est un irritant pour la peau, les yeux et les voies respiratoires. Peut causer une sensibilisation par inhalation et contact cutané et il y a évidence limitée que c'est un carcinogène.

**Inscrit comme produit cancérigène:** IARC: oui  
NTP: oui  
OSHA: non  
Autre: non

**Section 03 - Composition / Information sur les ingrédients**

## Anodal CS-2N

Page 2

Référence : 000000276110

Date de révision : 01/15/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/15/2014

## Ingrédients dangereux:

Composant	Numéro CAS	Concentration
Nickel fluorure (NiF <sub>2</sub> )	10028-18-9	60 - 100 %
Ammonium fluorure	12125-01-8	7 - 13 %
Cobalt(II) acetate tetrahydrate	6147-53-1	5 - 10 %

**Section 04 - Premiers soins****Après l'inhalation:**

Amener la victime au grand air. Desserrer les vêtements tels que les cols, les cravates ou les ceintures. Si sa respiration est difficile, lui donner de l'oxygène. Si elle a cessé de respirer, donner la réanimation par le bouche-à-bouche. Obtenir de l'aide médicale sans tarder. Avertissement: quand la substance inhalée est toxique, la réanimation par le bouche-à-bouche peut être dangereuse pour la personne qui la donne.

**Après un contact avec la peau:**

Enlever tout vêtement souillé et laver les parties atteintes avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Si des rougeurs ou une irritation surviennent, consulter un médecin.

**Après un contact avec les yeux:**

Tenir les paupières écartées et rincer les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Requérir une assistance médicale.

**Après l'ingestion:**

En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissement. Consulter immédiatement un médecin.

**Note au médecin/Traitement:**

Aucun(e) à notre connaissance.

**Section 05 - Mesures de lutte contre les incendies**

**Point d'éclair:** non applicable

**Moyens d'extinction:** Jet d'eau pulvérisée  
Mousse  
Poudre sèche  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

**Procédure spéciale de lutte contre l'incendie:**

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

**Risques particuliers de feu et d'explosion:** Emet des fumées toxiques et corrosives lors d'un incendie.

**Produits de combustion dangereux:**

Oxydes de carbone  
Oxyde de nickel  
Oxydes de cobalt  
fluorures minéraux

**Sensibilité aux chocs :** Pas sensible aux chocs.  
Méthode: Test de Lütolf

## Anodal CS-2N

Page 3

Référence : 000000276110

Date de révision : 01/15/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/15/2014

**Énergie minimale d'allumage:** > 1 J  
 Poussières non explosibles  
 Méthode: tube de Hartmann modifié

**Section 06 - Mesures en cas de déversements accidentels****Mesures à prendre en cas de déversement ou de fuite:**

Porter l'équipement de protection approprié. Balayer ou pelleter et mettre dans des contenants prévus à cet effet. Utiliser des outils anti-étincelles; éliminer les sources d'ignition. Au besoin mouiller avec un liquide inerte afin de réduire la quantité de poussière. Si le produit est fondu, laisser solidifier avant de nettoyer l'endroit de la perte. Ne pas permettre au produit d'atteindre les égouts ou les cours d'eau.

**Section 07 - Entreposage et manutention****Précautions lors de la manipulation:**

Eviter toute formation de poussière.  
 Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.  
 Lors du déchargement, du transvasement et du remplissage, prévoir un dispositif d'aspiration.

**Autres informations sur les conditions d'entreposage:**

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.

**Section 08 - Contrôle de l'exposition/protection individuelle****Limites d'exposition professionnelle:**

Composant	Numéro CAS:	Liste réglementaire	Type de valeur	Valeur 1	Valeur 2
Nickel, Soluble inorganic compounds	10028-18-9	US. Valeurs limites d'exposition pour les substances chimiques en milieu de travail (valeurs adoptées)	8-hour, time-weighted average		0.1 mg/m3
Nickel Elemental (Elemental)	7440-02-0	US. Valeurs limites d'exposition pour les substances chimiques en milieu de travail (valeurs adoptées)	8-hour, time-weighted average		1.5 mg/m3

**Protection respiratoire:**

Si la CMA est excédée ou si la concentration est inconnue, porter un respirateur à cartouche filtrante combinée (poussière-vapeur-bruine) approuvé. Utiliser des filtres appropriés. Ne pas dépasser la capacité des filtres. CMA = Concentration Maximale Admissible.

**Protection des mains:**

Caoutchouc Butylique, CPV ou Néoprène

**Protection des yeux:**

- port de lunettes et protection du visage.

## Anodal CS-2N

Page 4

Référence : 00000276110  
Version : 2 - 0 / CDN

Date de révision : 01/15/2014  
Date d'impression : 01/15/2014

**Autre équipement de protection:**

Le port d'un habit en tyvek est recommandé ainsi que l'application d'une crème isolante (arrotil) sur les surfaces de peau exposées.

**Section 09 - Propriétés physiques et chimiques**

État:	poudre
Couleur:	verdâtre
Odeur:	non précisé
pH:	5 - 6 (20 °C, 5 g/l)
Solubilité dans l'eau:	45 g/l (20 °C) soluble
Point de fusion :	non applicable
Point d'ébullition :	non applicable
Densité en vrac:	750 - 800 kg/m <sup>3</sup>

**Section 10 - Stabilité et réactivité**

Décomposition thermique:	> 350 °C Méthode: test de décomposition isopéribolique Vitesse de chauffage : 0 K/min
Décomposition thermique:	> 550 °C Méthode: test de décomposition dynamique
Stabilité chimique:	Stable
Polymérisation dangereuse:	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas. Conditions à éviter: Aucun(e) à notre connaissance.
Incompatibilité avec (Conditions à éviter) :	Voir le paragraphe incompatibilité
Produits de décomposition dangereux :	Fluorure d'hydrogène

**Section 11 - Informations toxicologiques**

Toxicité orale aiguë	DL50 25 - 200 mg/kg (rat)
Irritation cutanée:	Irritant(e) (lapin)
Irritation oculaire:	Irritant(e) (oeil de lapin)
Sensibilisation:	sensibilisant

**Autre information pertinente à la toxicité:**

La classification a été effectuée par la méthode de calcul de la Directive préparations dangereuses (1999/45/CE)

**Section 12 - Informations écologiques**

## Anodal CS-2N

Page 5

Référence : 000000276110

Date de révision : 01/15/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/15/2014

**Informations sur le produit:**

<b>Biodégradation:</b>	Cette propriété est spécifique à la substance et ne peut donc pas être conférée aux préparations.
<b>Toxicité sur les poissons:</b>	non déterminé
<b>Toxicité sur les daphnies:</b>	non déterminé
<b>Toxicité sur les algues:</b>	non déterminé
<b>Toxicité sur les bactéries:</b>	non déterminé

**Remarques:**

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
Éviter le rejet dans l'environnement.

**Section 13 - Information pour l'élimination****Information sur l'élimination des déchets:**

Doit être incinéré dans une installation agréée par les autorités compétentes.

**Section 14 - Information sur le transport****TDG**

Appellation réglementaire:	Solide inorganique toxique, n.s.a.
Classe:	6.1
Groupe d'emballage:	II
Numéro UN/ID:	UN 3288
Risque primaire:	6.1
Remarques:	Transport admissible
Composant(s) apportant un danger:	Fluorure de nickel

**IATA**

Appellation réglementaire:	Solide inorganique toxique, n.s.a.
Classe:	6.1
Groupe d'emballage:	II
Numéro UN/ID:	UN 3288
Risque primaire:	6.1
Remarques:	Transport admissible
Composant(s) apportant un danger:	Fluorure de nickel

**IMDG**

Appellation réglementaire:	Solide inorganique toxique, n.s.a.
Classe:	6.1
Groupe d'emballage:	II
Numéro UN:	UN 3288
Risque primaire:	6.1
Composant(s) apportant un danger:	Fluorure de nickel
Polluant marin:	Marine Pollutant
EmS:	F-A S-A

Référence : 000000276110

Date de révision : 01/15/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/15/2014

**Section 15 - Informations réglementaires****Statut réglementaire**

	LIS:	non
	LES:	oui

**LCPE**

Inscrit sur la liste prioritaire:	oui
Inscrit sur la liste des substances toxiques:	non

	INRP	oui
--	------	-----

**Statut TSCA:**

Tous les composants de ce produit sont inscrits sur l'inventaire TSCA.

**FDA:**

Ce produit n'est pas enregistré avec la FDA.

**Section 16 - Autres informations****SIMDUT**

Toxique par inhalation.  
Toxique par contact avec la peau.  
Toxique en cas d'ingestion  
Provoque une irritation des yeux, de la peau et de l'appareil respiratoire.  
Peut provoquer une sensibilisation cutanée et respiratoire.  
Peut provoquer le cancer  
Tératogène suspect chez les animaux.

L'information contenue dans la présente fiche signalétique constitue, à notre connaissance, un résumé exact des données disponibles à la date de sa préparation. Clariant (Canada) Inc. ne peut être tenue responsable de l'application ou de l'utilisation de cette information dans les situations indépendantes de sa volonté ou en dehors de l'usage normal et prévu de son produit. Clariant (Canada) Inc. décline toute responsabilité pour les dommages ou blessures pouvant résulter de l'utilisation de ce produit.